



PASSEPORT AVENIR ** LYCEENS **

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 6 octobre 2025

Participant

Nom _____ Prénom _____

Classe et établissement _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Responsable légal

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____

Courriel _____

J'inscris mon fils/ma fille* au stage Passeport Avenir des 20 et 21 octobre 2025

J'accepte les conditions générales de service (au verso)

Lundi 20/02 Mardi 21/02

J'autorise mon fils/ma fille* à repartir par ses propres moyens en fin de stage (17h)

Mon fils/ma fille* déjeunera à l'extérieur. Je l'autorise à quitter le lieu du stage de 12h30 à 14h

Mon fils/ma fille* déjeunera sur place. Il/elle apportera ou se fera livrer son déjeuner (frigorifère, couverts et micro-onde accessibles)

Date et signature du responsable légal

Modalités de règlement :

Montant à payer : 325 €

Par virement (de préférence). IBAN FR76 1695 8000 0129 0137 6065 178 au nom de Delphine Halle

Par chèque à l'ordre de Delphine Halle

Bulletin d'inscription à renvoyer par courriel (delphine.halle@lananaspeche.com) ou voie postale (Delphine Halle, 48 avenue de la liberté, 59290 Wasquehal)

Conditions Générales de Service

Définition

Delphine Halle (L'Ananas Pêche RH) propose un stage baptisé "Passeport Avenir". Il est dédié à l'orientation et à la définition du projet d'études post bac. Il s'adresse aux lycéen.nes de Seconde, Première et Terminale.

Modalités

Le stage se déroule en collectif, en présentiel et dure deux jours.

Un minimum de 4 personnes est requis pour la tenue du stage "Passeport Avenir".

L'atelier coûte 325 € TTC. Il ne comprend pas le déjeuner.

Une place solidaire est proposée à chaque session. Elle permet à une famille dont les ressources financières seraient limitées d'inscrire un.e lycéen.ne au stage. La place solidaire ne comprend pas le déjeuner. Le montant minimal demandé pour cette place solidaire est de 40€, couvrant la passation du questionnaire Strong.

Inscription et délai de rétractation

L'inscription est prise en compte à réception du bulletin d'inscription et du règlement. Un courriel de confirmation sera envoyé avec les modalités pratiques du stage.

Vous disposez d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent bulletin d'inscription. Vous en informerez l'organisatrice par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du client.

Inexécution totale ou partielle de l'atelier

En cas d'annulation de votre part (pour raison médicale ou cas de force majeure, et sur justificatif), une retenue de 50€ sera appliquée.

La participation au jour 1 du stage implique la participation au jour 2. En cas de non participation au jour 2 (sauf pour raison médicale ou cas de force majeure, et sur justificatif) aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué.

Le stage sera annulé si, 10 jours avant le démarrage, le nombre minimal de participants n'est pas atteint. Le cas échéant, vous serez averti par courriel ou téléphone et le stage sera remboursé intégralement.

Moyens mis à disposition

L'organisatrice met à disposition des participants :

- une salle de formation adaptée au nombre de participants, équipée du matériel et du confort nécessaire au bon déroulé de l'atelier
- des produits d'hygiène nécessaires à la désinfection des mains et du mobilier
- une collation matin & après-midi
- un classeur vierge que le participant complètera au cours de l'atelier et des supports pédagogiques
- le rapport de la restitution du Questionnaire Strong

Sécurité & Assurance

Les prestations de l'organisatrice est garantie en responsabilité civile professionnelle.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées aux organisatrices dans le cadre de l'inscription serviront exclusivement dans ce cadre et pour d'éventuels échanges après le stage avec le participant et/ou ses responsables légaux.

Toute inscription implique de plein droit
l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de service